

# MESURE MENSUELLE DE L'INCARCERATION

Au 1<sup>er</sup> juillet 2018

82 943 personnes écrouées

70 710 détenus

12 233 non détenus

21 007  
prévenus

49 703 condamnés

placés à  
l'extérieur

618

placés sous  
surveillance  
électronique

11 615

en détention  
47 616

en semi-liberté  
1 767

placées à  
l'extérieur  
320

## INDICATEURS CLES AU 1<sup>ER</sup> JUIN

OCCUPATION DES PLACES		2018	2017
Nombre de places opérationnelles		59 703	59 090
Densité carcérale globale		118,4 %	118,5 %
Densité carcérale en maison d'arrêt (hors places mineurs)		142,5 %	143,4 %
Nombre de détenus dans une structure suroccupée	à + de 120 %	42 373	40 757
	à + de 150 %	20 809	19 769

	2018	2017
Places inoccupées	3 916	4 157
Détenus en surnombre	14 923	15 085
Nombre de matelas au sol	1 667	1 616
Taux d'encellulement individuel	39,6 %	38,7 %

STRUCTURE		
Nombre de détenus	70 710	70 018
Nombre de prévenus	21 007	20 427
Part des prévenus parmi les détenus	29,7 %	29,1 %

Non détenus	12 233	11 763
Part des non détenus parmi les écroués	14,8 %	14,4 %
Placements sous surveillance électronique	11 615	11 146

DEMOGRAPHIE		
Nombre de femmes	3 280	3 039
Part des femmes	4,0 %	3,7 %

Nombre de mineurs	877	871
Part des mineurs	1,1 %	1,1 %

## DEFINITIONS

- Places opérationnelles : Nombre de places en fonction de la superficie au plancher (circ. AP8805G B402 du 3 mars 1988, définissant le mode de calcul de la capacité de chaque établissement) et effectivement disponibles (les places en travaux ne sont donc pas comptabilisées)
- Densité carcérale : Rapport entre le nombre de personnes détenues et le nombre de places opérationnelles.
- Places inoccupées : Différence entre le nombre de détenus et le nombre de places opérationnelles dans les quartiers ou établissements dont la densité carcérale est inférieure à 100% (en distinguant les quartiers mineurs).
- Détenus en surnombre : Différence entre le nombre de places opérationnelles et le nombre de détenus dans les quartiers et établissements dont la densité carcérale est supérieure à 100% (en distinguant les quartiers mineurs).

## DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DES ETABLISSEMENTS

Nombre de matelas au sol au 1<sup>er</sup> juillet 2018: 1 667

Type d'établissement	Densité carcérale globale	Nombre d'établissements ou quartiers	Nombre d'établissement ou quartier en situation de suroccupation supérieure à 120 %	Nombre de personnes détenues dans une structure suroccupée à plus de 120 %
MA et qMA (hors places mineurs)	142,5%	131	100	41 732
CD et qCD	90,7%	65	1	307
MC et qMC	74,3%	13	0	0
CPA et qCPA	77,7%	9	1	51
CSL et qCSL	71,7%	30	3	283
EPM (et places mineurs*)	74,7%	49	0	0
CNE et qCNE	68,7%	3	0	0
<b>Ensemble</b>	<b>118,5%</b>	<b>258</b>	<b>105</b>	<b>42 373</b>

MA : Maison d'arrêt / CD : Centre de détention / MC : Maison centrale / CPA : Centre pour peine aménagée / CSL : Centre de semi-liberté / EPM : Etablissement pénitentiaire pour mineurs / CNE : Centre national d'évaluation / q : quartier

\* : 55 quartiers ou établissements pénitentiaires disposent de places mineurs

Type d'établissement	Nombre de personnes détenues	Nombre de places opérationnelles (*)	Places inoccupées (**)	Détenus en surnombre
MA et qMA (hors places mineurs)	48 212	33 826	299	14 685
CD et qCD	18 288	20 159	1 963	92
MC et qMC	1 694	2 280	586	0
CPA et qCPA	475	611	190	54
CSL et qCSL	952	1 328	457	81
EPM et QM	870	1 180	321	11
CNE et qCNE	219	319	100	0
<b>Ensemble</b>	<b>70 710</b>	<b>59 703</b>	<b>3 916</b>	<b>14 923</b>

Direction interrégionale	Nombre de personnes détenues	Nombre de places opérationnelles (*)	Densité carcérale globale	Places inoccupées (**)	Détenus en surnombre	Taux d'encellulement individuel
Bordeaux	5 322	5 237	101,6%	643	728	53,2%
Dijon	4 528	3 920	115,5%	260	868	44,0%
Lille	7 270	6 502	111,8%	680	1 448	44,3%
Lyon	6 577	5 977	110,0%	350	950	49,8%
Marseille	7 688	6 489	118,5%	217	1 416	46,6%
Outre-mer	5 108	4 473	114,2%	301	936	28,0%
Paris	13 658	9 302	146,8%	303	4 659	25,4%
Rennes	8 445	7 689	109,8%	612	1 368	44,3%
Strasbourg	6 302	5 692	110,7%	399	1 009	40,7%
Toulouse	5 812	4 422	131,4%	151	1 541	34,1%
<b>France entière</b>	<b>70 710</b>	<b>59 703</b>	<b>118,4%</b>	<b>3 916</b>	<b>14 923</b>	<b>39,6%</b>

\* Places opérationnelles : Nombre de places en fonction de la superficie au plancher (circ. AP8805G B402 du 3 mars 1988, définissant le mode de calcul de la capacité de chaque établissement) et effectivement disponibles (les places en travaux ne sont donc pas comptabilisées)

\*\* Une place peut ne pas être occupée parce qu'en cours d'attribution, parce que destinée à une catégorie spécifique de personnes détenues (ex. une place femme vacante dans une cellule ne peut accueillir un détenu homme). Il peut également s'agir de places disponibles dans des zones géographiques à plus faible besoin ou trop éloignées pour permettre le maintien des liens familiaux.

## EVOLUTION DES EFFECTIFS

Au 1<sup>er</sup> juillet 2018, 82 943 personnes étaient écrouées, dont 70 710 en détention parmi lesquelles 49 616 étaient condamnées. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport au mois précédent, augmentation plus faible que prévu compte tenu de l'évolution à la même période les années précédentes. En effet, le nombre de personnes détenues et condamnées a augmenté de façon bien moins importante entre juin et juillet 2018 (variation mensuelle de +0,1 %) qu'entre juin et juillet 2017 (variation mensuelle de +0,6 %).

Il n'empêche que les tendances importantes détectées pour les mois précédents se poursuivent :

- une proportion de prévenus en constante augmentation (29,7 % ce mois-ci, soit 21 007 personnes)
- une proportion des PSE parmi les aménagements de peine en constante augmentation (81,1 % ce mois-ci, soit 11 615 personnes)
- une hausse du nombre de femmes (3 280) et de leur proportion (4,0 %) parmi les écroués
- une hausse du nombre de mineurs (877) et de leur proportion (1,1%) parmi les écroués que l'on ne peut pas remettre en cause par la légère baisse de ce mois-ci mais qu'il importera de suivre de près le mois prochain
- une densité carcérale assez stable à niveau national (118,4 %) mais particulièrement critique dans les MA/qMA (142,5 %) et dans certaines DISP à l'image de Paris et Toulouse

Si certains éléments apparaissent plutôt encourageants par rapport à l'année dernière (augmentation de personnes en cellules individuelles, diminution de places inoccupées et de détenus en surnombre), d'autres restent très préoccupants. Nous enregistrons en effet des records consécutifs depuis 4 mois sur le nombre de personnes détenues et depuis 6 mois sur le nombre de femmes sous écrou. Il en ressort qu'à l'heure actuelle 105 établissements ou quartiers sont en situation de sur-occupation supérieure à 120 % et 50 sont en situation de sur-occupation supérieure à 150 %.

Au 1 <sup>er</sup> Juillet	Personnes écrouées	Personnes détenues	Places opérationnelles	Personnes prévenues	Personnes aménagées sous écrou et non détenues	Nombre de matelas au sol	Places inoccupées	Détenus en surnombre	Personnes détenues en MA/qMA avec taux d'occupation supérieur à 120 %
2008	68 151	64 250	50 806	17 495	3 901	.	1 576	15 020	38 033
2009	68 518	63 189	53 182	16 174	5 329	.	2 467	12 495	35 058
2010	68 659	62 113	56 419	15 963	6 546	.	4 355	10 103	30 907
2011	73 320	64 726	56 081	16 789	8 594	.	2 755	11 404	31 646
2012	78 262	67 373	57 408	17 138	10 889	.	3 117	13 132	36 297
2013	80 700	68 569	57 320	17 318	12 131	.	2 820	14 069	39 032
2014	80 720	68 295	57 712	17 773	12 425	1 197	3 368	13 951	38 181
2015	78 492	66 864	57 759	17 602	11 628	1 019	3 995	13 100	35 189
2016	80 905	69 375	58 311	20 035	11 530	1 648	4 167	15 231	38 172
2017	81 781	70 018	59 090	20 427	11 763	1 616	4 157	15 085	40 117
<b>2018</b>	<b>82 943</b>	<b>70 710</b>	<b>59 703</b>	<b>21 007</b>	<b>12 233</b>	<b>1 667</b>	<b>3 916</b>	<b>14 923</b>	<b>41 732</b>

